

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-
JÉSUS

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue lundi 6 mai 2019, à 19h30 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.

Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire

Messieurs les conseillers André Giguère, Jason Nadeau, François Paré, Alain Faucher, Valmond Lessard et Daniel Paré

La secrétaire adjointe Sylvie Mercier est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire fait l'ouverture de la séance et souligne l'anniversaire du mois de mai de Marie-France Létourneau.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} avril 2019*
- 4. Suivi des dossiers*
- 5. Lecture de la correspondance*
- 6. Salle et période de questions*
- 7. Demande d'appel d'offres pour :*
 - Gravier brut 0-3/4 tamisé*
 - Taux machinerie*
 - Taux de la pelle*
 - Taux concassé 0-3/4 et 0-1/2*
- 8. Étude et adoption des comptes*
- 9. Compte-rendu des comités*
- 10. Questions diverses*
- 11. Levée de la séance*

2019-05-3608

Il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AVRIL 2019

«Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 1^{er} avril 2019 au moins 72 heures avant la tenue des présentes, en conséquence»

2019-05-3609

Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 1^{er} avril 2019 soit accepté.

4. SUIVI DES DOSSIERS

M. le maire fait un suivi sur le projet éolien.

5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- **Offre de Services Sanitaires Denis Fortier pour récupérer les gros rebuts**

2019-05-3610

Il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de «Services sanitaires Denis Fortier» pour récupérer les gros rebuts à leur centre de tri au prix de 98,42\$ la tonne plus taxes.

- **Demande à la MRC des Appalaches d'assurer la consultation publique, pour le projet de «Élevages Lessard» situé au 422-A, 4^e rang sud.**

Attendu que « Les élevages Lessard » ont déposé une demande concernant un projet de construction d'un nouveau réservoir à lisier et d'une modification d'élevage;

Attendu que le projet a pour effet d'augmenter la production annuelle de phosphore du lieu d'élevage porcin à 31 200 kg sans toutefois atteindre le seuil de 32 200 kg;

Attendu que le projet situé sur les lots 4 544 930 et 5 545 405 est assujéti à une consultation publique avant la délivrance du permis;

Attendu que la demande déposée respecte la réglementation municipale;

2019-05-3611

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que demande soit faite à la MRC des Appalaches d'assurer la consultation publique pour ce projet situé au 422-A, 4^e rang sud, à Sacré-Cœur-de-Jésus.

- **Implantation d'un pont sur la rivière Chaudière**

Attendu que les entreprises de la région doivent s'assurer de faciliter l'accès et la mobilité des employés aux entreprises de toute la région, et ce 365 jours par année afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée;

Attendu que le transport routier est un élément fondamental de la vitalité économique de la région et qu'il doit être géré de façon à assurer la sécurité routière de l'ensemble des usagers et un développement harmonieux de l'industrie agroalimentaire, touristique, commerciale et industrielle;

Attendu que le pont en acier enjambant la rivière Chaudière sur la route 276 a été construit en 1908, requiert régulièrement des travaux d'entretien de la structure et de la surface de roulement, qu'une contrainte de charges est prescrite pour la circulation de véhicules lourds;

Attendu que l'accès entre les deux rives est régulièrement compromis en raison des inondations de la rivière Chaudière, particulièrement à la hauteur de Saint-Joseph-de-Beauce et St-Joseph-des-Érables mais aussi aux autres ponts sur la rivière Chaudière affectant ainsi la sécurité des résidents

pour l'accès aux services d'urgence en plus d'interrompre les activités économiques;

Attendu que la sécurité des automobilistes est primordiale et que selon des données répertoriées obtenues par la Sûreté du Québec, il y a en moyenne 5 accidents par année causés par le pont à une voie;

2019-05-3612

En conséquence sur proposition de monsieur Valmond Lessard, il est résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de mobiliser tous les efforts pour remettre à niveau les infrastructures de transport de façon à augmenter la sécurité et la fluidité du transport et faciliter la connexion entre les deux (2) rives de la rivière Chaudière en planifiant dans les plus brefs délais un pont neuf à un endroit excluant la possibilité d'inondation et permettant de rejoindre plus facilement l'autoroute 73;

De plus, nous demandons au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prévoir une rencontre avec les municipalités concernées et la MRC Robert-Cliche afin d'échanger davantage sur les problématiques et sur les pistes de solutions

6. SALLE ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent

7. RÉSULTAT DES SOUMISSIONS

Gravier brut et 0- $\frac{3}{4}$

La municipalité a procédé par un appel d'offres sur invitation. Deux (2) soumissions ont été déposées, soit celle de :

9231-5613 Québec inc. (Sylvain Jacques)	<u>non-livré</u>	<u>livré</u>
Gravier brut	4,84\$ t.m.	---
0- $\frac{3}{4}$	6,84\$ t.m.	---
Groupe Nadeau inc.	<u>non-livré</u>	<u>livré</u>
Gravier brut	5,23\$ t.m.	10,43\$ t.m. (Rte Tring) 9,43\$ t.m. (6 ^e rang S) 8,43\$ t.m. (4 ^e rang S)
0- $\frac{3}{4}$	7,82\$ t.m.	13,02\$ t.m. (Rte Tring) 12,02\$ t.m. (6 ^e rang S) 11,02\$ t.m. (4 ^e rang S)

2019-05-3613

Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de «9231-5613 Québec inc.» pour l'achat du gravier brut non-livré, au prix de 4,84\$ t.m. plus taxes et du gravier 0-3/4 au prix de 6,84\$ t.m. plus taxes

2019-05-3614

Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de

«Groupe Nadeau inc.» pour l'achat du gravier 0-3/4 livré, aux prix mentionnés ci-haut, plus taxes.

➤ **Location de camion 10 roues et semi-remorque**

La municipalité a procédé par un appel d'offres sur invitation. Une seule soumission ont été déposée, soit celle de :

9231-5613 Québec inc. (Sylvain Jacques) camion 10 roues
82,43\$/hre

2019-05-3615

Il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de «9231-5613 Québec inc.» pour la location de camion 10 roues au taux de 82,43\$/hre plus taxes.

➤ **Location d'une pelle**

Information a été demandé auprès de Marco Pomerleau pour la location d'une pelle. Le prix soumis est de 130\$/hre. Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le prix soumis.

2019-05-3616

8. ÉTUDE ET ADOPTION DES COMPTES

Le Conseil procède à l'étude des comptes à payer pour le mois d'avril 2019:

Salaire du mois d'avril 2019	28 568,87\$
------------------------------	-------------

Comptes à payer avril 2019

C1900042 à C1900057	12 273,47\$
P1900086 à P1900115	20 912,99\$
L1900036 à L1900044	10 125,17\$

2019-05-3617

Les comptes sont acceptés et le paiement en est autorisé sur proposition du conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers.

9. COMPTE-RENDU DES COMITÉS

➤ **Sentier des Mineurs**

Le conseiller André Giguère donne un compte-rendu du sentier des Mineurs.

➤ **Régie intermunicipale Beauce-Amiante**

M. le maire donne un compte-rendu de la Régie

➤ **Garage incendie**

M. le maire donne un compte-rendu du garage incendie

➤ **Projet Emploi d'été Canada et Emploi vert**

Le conseiller Alain Faucher nous informe qu'aucune candidature n'a été déposée pour les offres d'emploi concernant ces 2 projets.

10. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Demande de l'Autodrome Speedway d'East Broughton**

2019-05-3618

Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité de contribuer à l'Autodrome Speedway en autorisant d'ouvrir l'entrée par le souffleur de la municipalité.

2019-05-3619 ➤ **Demande de soumission pour l'abat-poussière**
 Il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus procède par invitation écrite pour l'achat de 50 t.m. d'abat-poussière en vrac et de 10 ballots de 1 tonne.

2019-05-3620 ➤ **Fabrication d'attaches pour les pancartes**
 Il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité d'autoriser «Les ateliers Paulin Gagnon» de fabriquer 100 attaches pour les pancartes de signalisation au prix de 9,00\$ chacune plus taxes.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-05-3621 Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que la session soit levée.

« Je, Guy Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

_____ (signé)

Guy Roy
 Maire

_____ (signé)

Marie-France Létourneau
 Dir, générale/secrétaire-trésorière

Je certifie que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus dispose des crédits suffisants afin d'acquitter les dépenses des résolutions suivantes # 2019-05-3610, 3611, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620.